

# **SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 15 DÉCEMBRE 2021**

**Présences:** MM. M. Malherbe, bourgmestre, M. Reiland et H. Krier, échevins  
MM./Mmes C. Adam, C. Brosius, J. Feller-Wilmes, C. Haubrich-Schandeler,  
A. Kremer, R. Miny, J. Reckinger, A. Toussaint, M. Weiler, conseillers  
M. L. Wantz, secrétaire

**Excusé:** M. W. Vullers (procuration à M. Malherbe)

## **- URBANISME**

Le conseil communal approuve à l'unanimité

- a) la demande de lotissement présentée par le bureau Alleva Enzo Architectes & Associés de Pétange au nom de la société Immobilière Daco Sàrl de Luxembourg relative à la division d'une propriété sise à Reckange, rue Principale, en cinq lots dont les lots 2, 3 et 4 sont destinés à être affectés à la construction.
- b) la convention ensemble avec les plans d'exécution concernant un projet de viabilisation sur des fonds sis à Mersch, rue Edouard Kraus, pour le compte de Mme M. Lieftring-Raas de Mersch.

## **- FINANCES COMMUNALES**

Le conseil communal approuve à l'unanimité les décomptes de travaux extraordinaires:

<b>Projets</b>	<b>Devis (en € TTC)</b>	<b>Dépense (en € TTC)</b>
Travaux de mise en état de la voirie rurale	120.500,00	84.471,02
Travaux de mise en état de la voirie forestière	131.976,00	119.999,99
Amélioration de la situation des crues du ruisseau Reckenerbaach à Reckange	490.000,00	457.273,11
Centre Aquatique Krounebiérg - Amélioration des infrastructures	105.00,00	103.999,65
Centre Culturel Mersch - Amélioration des infrastructures	125.000,00	97.446,43

## **- ACTES, CONTRATS, CONVENTIONS**

Le conseil communal approuve à l'unanimité

- a) l'acte administratif par lequel l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg cède gratuitement à la Commune de Mersch des parcelles de terrain de 6,55 a sises à Rollingen, rue Grendel.
- b) l'acte d'échange par lequel la commune de Mersch acquiert sur les époux M. Dentzer - P. Magerotte de Beringen des terrains de 193,40 a sis à Moesdorf «In den Koischtrepper» et «Auf der Rotherd» au prix de 116.040,00 €.  
En contrepartie, la commune de Mersch cède aux époux Dentzer-Magerotte des terrains de 500,90 a sis à Beringen «Im Rouschtgronn, Auf dem Siebeltchen, Vor Langenberg, Reuteschberg et Im Riedchen» au prix de 210.745,00 €.  
En résulte une soulte de 94.705,00 € en faveur de la Commune.
- c) plusieurs actes de cession ou de vente concernant de petites emprises à Beringen «In den Strachen», à Essingen «Langfeld», à Mersch «Auf dem Kiesel, Rue de Colmar-Berg, Allée J. W. Leonard » et à Rollingen «Rue Belle-Vue».

d) l'acte de vente par lequel Mme Flammang-Ewert A. cède à la Commune quatre parcelles de terrain de 107,20 a sises à Reckange «Im Stehltgen» au prix de 50.000,00 €.

## - CIRCULATION

Le conseil communal confirme à l'unanimité différents règlements de circulation temporaires édictés par le collège des bourgmestre et échevins depuis la dernière séance du conseil communal.

## - COMMISSIONS COMMUNALES

Le conseil communal décide à l'unanimité de remplacer M. Kreins J. par M. Da Silva D. comme membre représentant du parti déi gréng dans la commission de l'information.

## - PERSONNEL COMMUNAL

Le conseil communal décide à l'unanimité

- d'appliquer à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022 aux ouvriers communaux (salariés à tâche manuelle) les dispositions de l'avenant au contrat collectif des ouvriers de l'Etat du 11 février 2021.
- d'appliquer à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022 les ajoutes et modifications à ce contrat collectif.

Le conseil communal arrête à l'unanimité le cadre des salariés communaux à tâche manuelle sous le statut du contrat collectif au nombre de 82 postes (aide ouvrier, ouvrier, ouvrier à tâche artisanale, ouvrier qualifié, ouvrier avec CATP).

## - BUDGET

Le conseil communal arrête

- à l'unanimité le service ordinaire et le service extraordinaire du budget rectifié 2021.
- à l'unanimité le service ordinaire du budget de 2022.
- avec 10 voix oui contre 3 voix non le service extraordinaire du budget de 2022.

Les tableaux récapitulatifs se présentent de la manière suivante:

	2021		2022	
	ordinaire	extraordinaire	ordinaire	extraordinaire
Recettes	43.670.770,33	7.111.503,70	44.181.427,54	17.222.046,00
Dépenses	28.106.920,63	18.477.830,40	31.351.111,65	29.873.277,51
Boni	15.563.849,70		12.380.315,89	
Mali		11.366.326,70		12.651.231,51
Boni 2020	18.390.591,89			
Boni 2021			22.588.114,89	
Boni général	33.954.441,59		35.418.430,78	
Mali général		11.366.326,70		12.651.231,51
Transfert	- 11.366.326,70	+ 11.366.326,70	- 12.651.231,51	+12.651.231,51
Boni fin 2021	22.588.114,89			
Boni général			<b>22.767.199,27</b>	

## **- SUBSIDES**

Le conseil communal décide à l'unanimité d'accorder les subventions extraordinaires suivantes:

- |                                |          |
|--------------------------------|----------|
| a) Mierscher Guiden a Scouten: | 500,00 € |
| b) Les Loutres Mersch:         | 500,00 € |

Les deux associations ont été remerciées officiellement lors de la réception pour les nouveaux habitants.

## **- COMMUNICATIONS DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS ET QUESTIONS DES CONSEILLERS**